

POLITIQUE DE LA VIE PRIVÉE



SOCIETE GENERALE BELGIQUE **SOCIETE GENERALE PAYS-BAS**

A compter du 25 mai 2018
(Mise à jour au 15 octobre 2018)

Politique de la Vie Privée

Dans cette Politique de la Vie Privée, « **Société Générale** », « **nous** » et « **notre** » désignent la « Société Générale Société Anonyme », filiale belge située rue des Colonies 11, à 1000 Bruxelles (numéro de société 0455.297.412) ou filiale néerlandaise située Amstelplein 1, Rembrandt Tower, à 1096 HA Amsterdam (numéro de société 33149169).

À propos de cette Politique de la Vie Privée

Au sens de la loi sur la protection des données, nous sommes un contrôleur de données pour ce qui concerne les données personnelles. La Société Générale a pour responsabilité de s'assurer qu'elle utilise les données personnelles en conformité avec la loi sur la protection des données, y compris le Règlement Général sur la Protection des Données (règlement (UE) 2016/679 – « RGPD ») et toutes les lois applicables en Belgique et aux Pays-Bas.

Cette Politique de la Vie Privée s'applique aux clients, aux représentants légaux ou aux membres du personnel des clients de la Société Générale, aux bénéficiaires effectifs des clients de la Société Générale et aux relations d'affaires potentielles (ci-après dénommés ensemble les « Clients »).

Les Clients s'engagent à informer leurs représentants et membres du personnel (les « Sujets de Données ») concernant cette Politique de la Vie Privée.

Cette Politique de la Vie Privée décrit la base sur laquelle toutes les données personnelles que les Clients nous fournissent, que nous créons ou que nous obtenons sur des Clients à partir d'autres sources seront traitées par nos soins. Veuillez prendre le temps de lire et de comprendre la présente Politique de la Vie Privée.

Cette Politique de la Vie Privée comprend en particulier :

1. Les catégories de données personnelles collectées et traitées
2. Les objectifs du traitement des données personnelles
3. Les bases légales du traitement des données personnelles
4. La communication de données personnelles à des tiers
5. Les transferts à l'extérieur de l'Espace Économique Européen
6. La rétention de données personnelles
7. Les droits des Sujets de Données
8. La sécurité des données personnelles
9. Le contact avec nos services

Cette Politique de la Vie Privée peut être modifiée ou mise à jour régulièrement afin de refléter les changements des pratiques concernant le traitement des données personnelles ou les changements de la loi applicable.

1. Catégories de données personnelles collectées et traitées

Dans le cours de ses relations bancaires avec ses Clients, la Société Générale collecte et traite les données personnelles suivantes ayant trait aux Sujets de Données :

- Coordonnées personnelles : noms, prénoms, genre, dates de naissance et autres éléments d'état civil ;
- Documents d'identité : copie du passeport, copie de la carte d'identité, exemple de signature ;
- Coordonnées : adresses postales de travail, adresses de courriel de travail et privées, intitulé de la fonction, etc.
- Détails sur l'emploi : intitulé de la fonction et informations ayant trait à leur situation professionnelle et (si ceci est pertinent) financière ;
- Données relatives à l'identification électronique et données liées à l'utilisation de l'informatique ;
- Contenu de toutes les communications électroniques (par exemple appels téléphoniques et entretiens, discussion sur l'Internet, courriels, données liées aux systèmes de paiement, etc.) échangées entre le Client et nous.

Ces données personnelles sont collectées soit directement auprès des Clients ou par le biais de sociétés faisant partie du Groupe Société Générale ou auprès de sources publiques.

Si les données personnelles sont recueillies auprès des Clients (y compris leurs représentants ou membres du personnel), la mise à disposition des données personnelles demandées est obligatoire. Tout refus de le faire peut avoir comme conséquence que la Société Générale peut ne pas être à même de fournir des services de qualité au Client ou peut ne pas respecter une obligation légale ou réglementaire applicable à la Société Générale.

2. Objectifs du traitement des données personnelles

Les données personnelles ci-dessus seront mémorisées et traitées par la Société Générale pour les objectifs suivants :

- Gestion des relations contractuelles entre la Société Générale et le Client ;
- Administration et exploitation du compte et fourniture ainsi que gestion des produits et des services, évaluation de la solvabilité, offre de produits et services ;
- Participation à la prévention et à la détection de la fraude et des délits qui y sont liés, production de statistiques, gestion des informations et exécution de tests, conformité avec la législation sur le blanchiment d'argent, la lutte contre le terrorisme et les activités liées et conformité avec d'autres obligations légales et réglementaires ;
- Conformité avec les exigences légales et réglementaires auxquelles la Société Générale est soumise, en particulier dans les matières concernant les contrôles d'identification, la vérification des transactions, la gestion des risques opérationnels, la prévention des conflits d'intérêts, la prévention de la fraude, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Établissement de statistiques et de tests ;
- Détermination d'un profil de risque consolidé pour le Client au niveau du groupe Société Générale ;
- Mise en œuvre d'une politique de service au Client améliorée au niveau du groupe Société Générale ;

- Objectifs de marketing (sauf objection des Clients et des Sujets de Données), organisation d'événements commerciaux, offre de nouveaux services et menée d'études statistiques et sur le capital privé (y compris des études du comportement).

En outre, la Société Générale, en conformité avec les exigences légales applicables, enregistrera les communications électroniques (téléphone, courriels) avec ses Clients et contreparties. Lorsqu'il se produit, l'enregistrement de communications électroniques par la Société Générale est effectué dans le but d'établir la preuve de transactions ou d'une autre communication professionnelle. Les données qui se rapportent aux communications électroniques et au contenu desdites communications peuvent être sauvegardées jusqu'à la fin de la période pendant laquelle la transaction sous-jacente peut être légalement contestée. Le Client s'engage à informer ses membres du personnel et représentants du fait que toute communication avec la Société Générale doit être strictement confidentielle et professionnelle.

3. Bases légales du traitement des données personnelles

Le traitement des données personnelles est basé sur :

- la nécessité d'exécuter un contrat (l'offre et la mise à disposition de produits et services au Client, l'administration et l'exploitation de compte et la fourniture ainsi que la gestion des produits et des services, l'évaluation de la solvabilité) ;
- une exigence légale ou réglementaire (en particulier dans les matières qui concernent les contrôles d'identification, la vérification des transactions, la gestion du risque opérationnel, la prévention de conflits d'intérêts, la prévention de la fraude, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme) ;
- l'intérêt légitime de la Société Générale (prévention de l'inconduite ou de la fraude, établissement de statistiques et d'essais, détermination des profils de risque pour le Client, amélioration des services et à des fins commerciales) ; et
- la nécessité d'établir, d'exercer ou de défendre nos droits légaux ou dans le but de procédures légales.

4. Communication de données personnelles à des tiers

Les données personnelles traitées par la Société Générale peuvent être communiquées aux destinataires suivants :

- membres du personnel, agents, représentants et consultants de la Société Générale ;
- autres entités légales au sein du Groupe Société Générale ;
- conseillers juridiques externes ;
- services externes de détection des fraudes ; et
- prestataires de services externes ayant des relations contractuelles avec la Société Générale ;

dans le but de (i) gérer ses relations bancaires, gérer les produits et les services, exécuter les ordres et les transactions du titulaire du compte, gérer les procédures comptables du Groupe, notamment lors du regroupement de ressources et de services auprès du groupe Société Générale et (ii) confier certaines fonctions opérationnelles à d'autres entités du Groupe Société Générale ou à des

prestataires de services choisis pour leur spécialisation et leur fiabilité dans la prestation de services spécifiques.

Dans ces cas, la Société Générale prendra toutes les mesures physiques, techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles.

En outre, la Société Générale peut aussi divulguer des données personnelles, sur demande, aux organismes officiels ainsi qu'aux autorités administratives ou judiciaires d'un pays situé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Espace Économique Européen, particulièrement dans le contexte de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

5. Transfert à l'extérieur de l'Espace Économique Européen

Étant donné la portée internationale du groupe Société Générale, et afin d'optimiser la qualité des services, le traitement des données personnelles mentionné ci-dessus peut impliquer le transfert de données personnelles vers des pays extérieurs à l'Espace Économique Européen (EEE), dont la législation sur la protection des données personnelles est différente de celle de l'Union européenne.

Les données personnelles peuvent aussi être traitées par du personnel agissant en dehors de l'EEE qui travaille pour nos filiales ou d'autres sociétés du Groupe Société Générale ou pour l'un de nos fournisseurs et prestataires de services.

Lorsque nous transférons des données personnelles à l'extérieur de l'EEE, nous nous assurons qu'elles sont protégées d'une manière qui est compatible avec celle dont les données personnelles sont protégées par nous dans l'EEE. Ceci peut se faire de différentes façons, par exemple :

- le pays vers lequel nous envoyons des données peut être approuvé par la Commission européenne ;
- le destinataire peut avoir signé un contrat basé sur des « clauses contractuelles modèles » approuvées par la Commission européenne et l'obligeant à protéger vos données personnelles ; ou
- si le destinataire se trouve aux Etats-Unis, il peut s'agir d'un membre certifié de l'accord de protection des données UE-Etats-Unis (EU-US Privacy Shield Scheme).

La loi peut nous permettre, dans d'autres cas, de transférer des données personnelles à l'extérieur de l'EEE.

Dans tous les cas, toutefois, nous nous assurerons que tout transfert de données personnelles est conforme au droit applicable sur la protection des données.

De plus amples détails sur la protection accordée aux données personnelles lorsque celles-ci sont transférées à l'extérieur de l'EEE (y compris un exemplaire des clauses de protection des données standard que nous avons conclues avec les destinataires de vos données personnelles) peuvent être obtenus en prenant contact avec nous conformément à la section « Contact avec nos services » ci-après.

6. Rétention de données personnelles

Les données personnelles ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire en relation avec les objectifs pour lesquels elles ont été collectées ou traitées.

Le temps pendant lequel nous conserverons vos données personnelles est variable. La période de rétention sera déterminée par divers critères, dont :

- le but dans lequel nous les utilisons : nous devons conserver les données aussi longtemps que ceci est nécessaire dans ce but ;
- les obligations légales : les lois ou les réglementations peuvent fixer une période minimale pendant laquelle nous devons conserver vos données personnelles ;
- le fait que le représentant/membre du personnel reste un représentant/membre du personnel du Client ;
- l'identification des fraudes ; ou
- litige existant ou potentiel.

7. Droits des Sujets de Données

Les membres du personnel et représentants des Clients (Sujets de Données) ont les droits suivants :

- le droit d'obtenir des informations concernant le traitement de leurs données personnelles et d'accéder aux données personnelles que la Société Générale détient sur eux ;
- dans certains cas, le droit de recevoir certaines données personnelles dans un format structuré généralement utilisé et enregistré sur un support magnétique et/ou demander que la Société Générale transmette ces données à un tiers lorsque ceci est techniquement réalisable. Ce droit s'applique uniquement aux données personnelles que les Sujets de Données nous ont fournies ;
- le droit de demander que la Société Générale rectifie leurs données personnelles si celles-ci sont incorrectes ou incomplètes ;
- le droit de s'opposer au traitement de leurs données personnelles à des fins de marketing direct ;
- si le traitement est basé sur le consentement, le droit de retirer son consentement à tout moment, sans incidence sur le caractère légal du traitement basé sur le consentement avant son retrait ;
- le droit d'objecter, pour des raisons liées à leur situation personnelle, à tout moment, au traitement des données personnelles qui les concernent et qui sont basées sur notre intérêt légitime, y compris le profilage effectué sur cette base légale. La Société Générale ne traitera plus les données personnelles, sauf si elle démontre des raisons légitimes impératives pour le traitement qui dépassent les intérêts, droits et libertés des Sujets de Données ou pour l'établissement, l'exercice ou la défense de revendications légales ;
- le droit de requérir que la Société Générale efface leurs données personnelles dans certaines circonstances. Il peut exister des circonstances dans lesquelles les Sujets de Données nous demandent d'effacer leurs données personnelles, mais où nous avons le droit de les conserver ;

- le droit de demander que la Société Générale restreigne le traitement de leurs données personnelles dans certaines circonstances. Ici également, il peut y avoir des circonstances dans lesquelles les Sujets de Données nous demandent de restreindre le traitement de leurs données personnelles, mais nous avons le droit de refuser cette demande.

Les Sujets de Données peuvent exercer leurs droits en nous contactant en utilisant les détails exposés dans la section « Contact avec nos services » ci-dessous. Cette demande doit inclure une copie du recto et du verso des cartes ID des personnes concernées.

La Société Générale exécutera les demandes promptement, sauf si nous avons un intérêt strictement commercial à ne pas répondre aux demandes et dans la mesure autorisée par la loi. La Société Générale expliquera la manière dont les demandes seront traitées dans le mois de la réception de la demande.

Les Sujets de Données peuvent également introduire une réclamation auprès de l'autorité locale de protection des données s'ils le jugent approprié :

- Pour la Belgique, l'autorité de protection des données compétente est la Commission de la protection de la vie privée belge (ou « Autorité de protection des données » en français ou la « Gevevensbeschermingautoriteit » en néerlandais), rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles ou en cherchant sur son site Web <https://www.privacycommission.be>.
- Pour les Pays-Bas, l'autorité de protection des données compétente est la « Autoriteit Persoonsgegevens », Postbus 93374, 2509 AJ LA HAYE ou en cherchant sur son site Web <https://autoriteitpersoonsgegevens.nl/>.

8. Sécurité des données personnelles

La Société Générale prend toutes les mesures physiques, techniques et organisationnelles raisonnables nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles, en particulier afin de les protéger contre la perte, la destruction accidentelle, l'altération et l'accès non autorisé.

9. Contact avec nos services

En cas de questions ou de préoccupations concernant toutes les informations figurant dans cette Politique de la Vie Privée ou l'exercice des droits prévus dans ladite Politique de la Vie Privée, veuillez contacter :

Coordonnées du contrôleur de données :

- Pays-Bas GDPR-NL@sgcib.com
- Belgique GDPR-BE@sgcib.com

Responsable de la protection des données :

- Pays-Bas GDPR-DPO-NL@sgcib.com
- Belgique GDPR-DPO-BE@sgcib.com

Glossaire des termes**Données personnelles**

Informations relatives à une personne physique identifiée ou identifiable (« sujet de données »). Une personne physique identifiable est une personne qui peut être identifiée directement ou indirectement.

Contrôleur de données

Entité qui détermine les objectifs et les moyens d'un traitement de données personnelles.

Traitement

Toute opération ou ensemble d'opérations qui est exécuté(e) sur des données personnelles ou sur des ensembles de données personnelles, que ce soit par des moyens automatisés ou non.

Processeur

Toute personne ou entité qui traite des données personnelles pour le compte et sur les instructions du contrôleur de données.

PROCESSUS GLOBAUX

Objectif du processus	Objectif détaillé du processus	Catégories de données personnelles	Base légale du traitement	Rétention de données
Connaissance du client/Lutte contre le blanchiment/Prévention de la fraude/infractions pénales	Ces activités traitent à la fois d'une connaissance approfondie des clients/partenaires, et des actions de prévention/détection contre le blanchiment d'argent, contre la fraude et l'analyse des conflits d'intérêts	Identité des membres du conseil d'administration et des principaux administrateurs, cursus professionnel, relations familiales si liées à leurs activités professionnelles ; pour chaque personne : nom, contacts professionnels, données financières, données commerciales et contractuelles, prévention est gestion des incidents.	Traitement nécessaire en vue de la conformité avec une obligation légale	Le délai de rétention commence à courir en fonction de nos obligations légales et réglementaires.
Gestion financière	Comptabilité propre, surveillance de la performance, gestion de la solvabilité et de la trésorerie	Généralement, données de contreparties tout en exécutant des propres opérations pour la couverture. Des données comme le nom, le nom de courriel professionnel, le nom de la contrepartie, l'intitulé de la fonction, les numéros de téléphone professionnels	Règlements de conformité dans chaque pays Traitement nécessaire pour la conformité avec une obligation légale Intérêt légitime	Les délais de rétention sont dépendants des règles comptables du pays ou la transaction est enregistrée, entre 3 et 12 ans après la fin de la transaction (quelques rares dérivés ont une très longue échéance)

Processus d'intégration de nouveaux clients	Pendant cette phase, nous collectons et mémorisons ce qui est nécessaire pour la disposition des produits/services	Nom des contacts opérationnels, numéros de téléphone professionnels, adresse professionnelle, intitulé de la fonction, champ d'application de la délégation, courriel professionnel	Règlements de conformité dans chaque pays Traitement nécessaire pour la conformité avec une obligation légale Intérêt légitime	Le délai de rétention commence à courir à la fin de la relation avec la clientèle. Une période supplémentaire de plusieurs mois est ajoutée pour des raisons de conformité avec la législation du pays.
Mise à disposition de services titres	Lors de l'exécution des contrats avec nos clients, nous devons souvent mémoriser et traiter des données en plus des données de base collectées pendant la phase de montée à bord	En fonction des services, nous pouvons collecter des données personnelles auprès d'investisseurs finaux, enregistrer les voix lorsque nous recevons une instruction d'achat-vente	Exécution de contrats pour l'entreprise Intérêt légitime	Les délais de rétention sont dépendants des dispositions statutaires, réglementaires et fiscales, avec un maximum de 10 ans après la fin du contrat e la transaction (illimitée pour les fonds d'épargne employés et plans de retraite).
Mise à disposition de services de paiement	Lors de l'exécution des contrats avec nos clients, nous devons souvent mémoriser et traiter des données en plus des données de base collectées pendant la phase d'intégration du client.	En fonction des services, nous pouvons collecter des données personnelles auprès de bénéficiaires finaux, y compris leur carte à puce ou leur identifiant IBAN	Exécution de contrats pour l'entreprise Intérêt légitime	Le délai de rétention commence à courir à la fin de chaque contrat. Une période additionnelle de plusieurs mois à plusieurs années est ajoutée pour des raisons de conformité avec la législation de chaque pays.

Mise à disposition de services sur les marchés des capitaux	Lors de l'exécution des contrats avec nos clients, nous devons souvent mémoriser et traiter des données en plus des données de base collectées pendant la phase de montée à bord	En fonction des services, nous pouvons collecter des données personnelles auprès d'investisseurs finaux, enregistrer les voix lorsque nous recevons une instruction d'achat-vente ou lors de l'exécution d'une opération sur le marché financier	Exécution de contrats pour l'entreprise Intérêt légitime	Le délai de rétention commence à courir à la fin de chaque contrat. Une période additionnelle de plusieurs mois à plusieurs années est ajoutée pour des raisons de conformité avec la législation française ; cette période supplémentaire varie en fonction des législations des pays européens.
Offre et mise à disposition de produits financiers structurés	Lors de l'exécution des contrats avec nos clients, nous devons souvent mémoriser et traiter des données en plus des données de base collectées pendant la phase de montée à bord	Plus souvent, des noms et une situation financière des garants sont mémorisés. Nous traitons également les noms de derniers bénéficiaires.	Exécution de contrats pour l'entreprise Intérêt légitime	Le délai de rétention commence à courir à la fin de chaque contrat. Une période additionnelle de plusieurs mois à plusieurs années est ajoutée pour des raisons de conformité avec la législation de chaque pays.
Recherche et services associés	Destinés à des experts de haut niveau, agissant pour eux-mêmes ou pour leur société, nous mettons à disposition des études économiques, financières ou thématiques standard ou ad hoc	Afin de leur envoyer les études ou de les inviter à des réunions thématiques, nous traitons les noms, les titres de fonction, les dénominations de société, les téléphones mobiles et les courriels professionnels	Exécution de contrats Intérêt légitime	La liste de diffusion de la documentation et de la demande de recherche est purgée après la fin des relations contractuelles.

Provision de services en financement d'entreprise	Lors de l'exécution des contrats avec nos clients, nous devons souvent mémoriser et traiter des données en plus des données de base collectées pendant la phase d'intégration du client.	En fonction des services (Fusions et acquisitions, marchés de capitaux d'actions, courtage corporatif), nous pouvons collecter des données personnelles auprès d'émetteurs et d'investisseurs, enregistrer les voix lorsque nous recevons une instruction d'achat-vente ou lors de l'exécution de transactions	Exécution de contrats Intérêt légitime Obligation légale	Le délai de rétention commence à courir à la fin de chaque contrat. Une période additionnelle de plusieurs mois à plusieurs années est ajoutée pour des raisons de conformité avec la législation de chaque pays.
<u>Entretien de sites Web ouverts</u> (la politique de la vie privée des sites Web pertinents sera insérée dans les conditions de chaque site Web, y compris les fournitures de données personnelles et les politiques en matière de cookies)	Nos sites Web ouverts aident un client potentiel, un client, un candidat à mieux connaître nos offres, nos implantations et à diffuser notre communication publique (comme notre politique en matière de données)	Afin de faciliter la navigation de chaque internaute, le site identifie ses cookies de dispositif (pas les cookies sociaux) et la version de son navigateur	Exécution de contrats Intérêt légitime Obligation légale	Les données de navigation sont nettoyées à la fin de la session Internet ; les délais de rétention sont indiqués dans la politique en matière de données applicables à chaque site.
Développer des relations commerciales avec des clients commerciaux potentiels ou existants et des sociétés/institutions financières	Objectifs de marketing (sauf objection des Clients), organisation d'événements commerciaux, offre de nouveaux services et menée d'études statistiques et sur le capital privé (y compris des études du comportement).	Nous invitons les clients/clients potentiels en utilisant leur e-mail professionnel/téléphone portable. Lorsque nous utilisons des hôtels ou transport publics, nous collectons également leur préférence personnelle pour les repas ou les chambres	Intérêt légitime	En fonction des accords que nous avons avec des tiers, ces données sont effacées quelques jours après la réunion

Analyse du crédit	Nous analysons toujours la situation d'un client avant l'octroi d'un crédit et nous révisons cette situation régulièrement pendant la période de nos relations contractuelles	Les données personnelles (principalement nom, situation financière, état civil, pays du domicile personnel, situation globale par rapport à la banque) sont traitées lorsqu'une personne physique agit comme garant ou est le bénéficiaire ultime du crédit	contrainte réglementaire	Les données personnelles sont effacées après la fin de la relation client en son entier en France ; cette période supplémentaire varie en fonction des législations des pays de l'UE
Gestion des locaux	Pendant la visite, nous enregistrons notre visiteur pour des raisons de sécurité.	Dans certaines zones restreintes, des caméras prennent des images en plus des noms et de la société d'appartenance qui étaient conservés dans le bureau d'entrée	Intérêts légitimes	Les données sont purgées selon la politique de chaque entité légale
Approvisionnement et gestion des fournisseurs	La SG traite souvent avec divers partenaires pour des services informatiques ou non, en particulier par l'intermédiaire de processus d'appel d'offres	Lors de la gestion des relations avec les vendeurs/partenaires, nous traitons des données personnelles comme le nom et les références professionnelles de la personne physique qui est en rapport avec nous (à la fois pour les ventes et les opérations)	Exécution de contrats Intérêt légitime Obligation légale	Les données personnelles sont anonymisées une certaine période après la fin de la relation contractuelle avec le fournisseur; cette période varie en fonction des législations des pays de l'UE